

BARÈME D'INFIRMITÉ

⇒ L'INFIRME PERMANENTE TOTALE

- Aliénation mentale incurable et totale résultant directement et exclusivement d'un accident	100 %
- Perte complète de la vision des deux yeux	100 %
- Paralysie complète résultant directement et exclusivement d'un accident	100 %
- Perte totale de l'usage des membres	100 %

⇒ L'INFIRME PERMANENTE PARTIELLE

CRANE ET RACHIS

- Perte totale de la vue de l'œil	40 %
- Surdit� compl�te et incurable r�sultant indirectement et exclusivement d'un accident	45 %
- Surdit� compl�te et incurable d'une oreille	30 %
- Fracture de l'apophyse odontoide de l'axis avec d�placement : maximum selon raideur	30 %
- Fracture prononc�e ou luxation de la colonne vert�brale avec raideur rachidienne importante, signe d'irritation radiculo-m�dullaire, d�viation cliniquement prononc�e d'origine traumatique	25 %
- Perte de dents sans proth�ses possible (par dent)	
- Incisives - canines	0,60 %
- Pr�molaire	0,80 %
- Molaire	1 %
- Traumatismes cr�nien accompagn� de perte de connaissance avec ph�nom�nes post commotionnels sans signes neurologiques objectifs : maximum	5 %

MEMBRES SUPERIEURS

	DROITE	GAUCHE
- Amputation ou paralysie totale du membre sup�rieur	65 %	55 %
- Amputation de l'avant-bras � l'articulation du coude	55 %	45 %
- Perte totale de la main ou de l'usage de la main	60 %	50 %
- Fracture non consolid�e de l'hum�rus (bras ballant)	30 %	25 %
- Fracture non consolid�e de l'avant bras (pseudarthrose l�che des deux os)	25 %	20 %
- Perte totale des deux mouvements		
- de l'�paule	40 %	30 %
- du coude	20* � 25** %	15* � 20** %
- du poignet	15* � 25** %	10* � 20** %
- Perte totale du pouce	22 %	18 %
- Perte totale de l'index	15 %	10 %
- Perte totale du m�dus	12 %	10 %
- Perte totale de deux doigts autres que le pouce et l'index	15 %	10 %

MEMBRES INFERIEURS

- Amputation de la cuisse � l'articulation de la hanche ou paralysie totale du membre inf�rieur	60 %
- Amputation de la jambe � l'articulation du genou	50 %
- Amputation totale d'un pied, d�sarticulation tibio-tarsienne (Syme)	45 %
- Fracture non consolid�e de la cuisse – pseudarthrose du f�mur : maximum	45 %
- Fracture non consolid�e de la jambe – pseudarthrose des deux os : maximum	35 %
- Fracture non consolid�e du p�ron� seul (pseudarthrose)	2 %
- Perte totale des mouvements :	
- de la hanche	30* � 40** %
- du genou	20* � 30** %
- du cou-de-pied	10* � 15** %
- Amputation du gros orteil	10 %
- Amputation d'un autre orteil	3 %

*Position favorable

** Position tr s favorable

S'il est m dicalement reconnu que l'Assur  est gaucher, les taux pr vus pour les diff rentes infirmit s du membre sup rieur droit s'appliqueront au gauche et vice versa.